DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 34

LE CANADA

MERCREDI, 11 FÉVRIER 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 Payable à la fin du semestre.....2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	5 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
R.-U., via Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	6 50	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	2 10	2 10
Malle Anglaise, vià N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, via Halifax le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est de 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, resient à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les BOGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de la malle.	Train Express.
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

Contrat des Malles.

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront être transportées à pied, à cheval, ou dans un véhicule convenable, par la route ordinaire.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 1 h. p.m., à temps pour opérer jonction à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest. Les malles prises au chemin de fer devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau du soussigné, des avis imprimés contenant plus de détails sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur, B. P

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Ottawa, 21 janvier 1880.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....$10
36 " 12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

—Heures du Bureau de 9 à 4.—

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS

Objets de piete, de fantaisie, images, etc, etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer, ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown, John Eastwood,
J. M Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

Cadeaux de Noël

ET DU

JOUR de L'AN.

CHEZ

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96, RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS.

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

13

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite.*)

Mais l'homme à la plume rouge n'était amené là que par le hasard.... Quant à Korrel, il avait probablement pris de l'autre côté de la rue.

Le marquis sortit sans trop savoir où diriger ses pas.

Il régnait une chaleur tropicale; sous l'action des ardents rayons du soleil le pavé devenait incandescent. Aussi d'Ambrelle songeait-il aux frais ombrages du boulevard.

En route, le secrétaire d'ambassade rencontra le jeune comte de Berlaymont qui l'invita à se rendre avec lui au nouveau café de la rue de la Madeleine. Cet établissement venait d'être ouvert tout spécialement pour la jeunesse dorée.

Les gazettes étaient arrivées, disait-il, et, d'après ce qu'on lui avait raconté, elles étaient remplies de nouvelles des plus intéressantes sur les flibustiers ou boucaniers. Ce mot suffisait pour faire dresser toutes les oreilles et pour éveiller l'attention universelle.

On parlait des hardis exploits des pirates, des corsaires, des brigands, comme les nommaient surtout les partisans de l'Espagne qui en avaient une peur bleue.

Ils faisaient l'objet des conversations dans le salon doré comme au fond de la boutique du savetier, dans les cours les plus brillantes de l'Europe comme dans les tavernes enfumées, dans le somptueux équipage comme sur la pauvre et rude charrette du paysan,

Les contes dédiés à l'enfance roulaient sur ces redoutables loups de mer, et plus d'une jeune tête, —les femmes aussi bien que les hommes,—témoignait une admiration mêlée de crainte pour les audacieux pirates dans lesquels on saluait parfois des héros. Le fait est qu'ils faisaient pâlir et trembler les rois sur leurs trônes.

IV

ÉPÉE ET MANCHE A BALAI

Il y avait beaucoup de monde dans le café. Le café n'avait certainement pas, au XVIIe siècle, le luxe et le confort qu'il possède aujourd'hui. Mais, dès cette époque, nous voyons ce lieu de réunion prendre cette teinte politique qui devait, plus tard, se développer dans une si large proportion.

Londres avait son café dès 1651, Paris avait le sien au moins vingt ans plus tard.

Presque toutes les classes de la société, surtout la jeunesse, fréquentaient cet établissement d'institution orientale. On y fumait intrépidement dans la longue pipe, on y buvait du chocolat, du rosolis et du ratafia, en un mot, "toutes sortes d'eaux distillées," comme dit un poète.

Au moment où le marquis et son guide pénétraient dans la salle, il y régnait un silence étonnant.

Une voix seulement se faisait entendre ; c'était celle d'un homme qui lisait à haute voix les nouvelles que le courrier venait d'apporter.

"La garnison de Carthagène, entendait-on lire, ayant appris que le célèbre Lorenzilo—pseudonyme qui cachait Laurent de Graaf—rôdait dans les environs, à bord d'une petite barque, prit des mesures pour s'emparer de ce hardi flibustier. Les galions de l'amiral et du vice-amiral, armés de soixante pièces de canon, sortirent du port. Les corsaires français se virent à deux doigts de leur perte, et leur commandant Lorenzillo plaça, comme de coutume, un constable, avec une mèche allumée, à la soute aux poudres. A un signal donné, et en cas de défaite ou de surprise, amis et ennemis devaieet aller se promener ensemble en l'air."

Il circula parmi les auditeurs un flatteur murmure qui eût certainement éclaté en acclamations, n'était la crainte qu'on avait des partisans de l'Espagne et des *mouchards* inconnus.

Près de la fenêtre, les bras croisés sur la poitrine, se tenait le comte de Vertigneul ; comme tout le monde, il écoutait. On ne pouvait démêler sur sa figure le moindre signe d'approbation ou d'improbation.

Le lecteur continua : "Alors Lorenzillo prit une résolution hardie ; il poussa sa petite embarcation entre les deux navires, et commença une violente fusillade qui coucha quarante Espagnols sur le pont."

Ici, quelques auditeurs ne purent s'empêcher de déclarer qu'ils ne croyaient absolument rien à ce récit ; d'après eux, les gazettes ne débitaient que des étourderies. D'autres prétendaient que tout cela n'avait pas le sens commun. "Voyez-vous cela, disaient-ils ironiquement, prendre deux navires amiraux avec une coquille de noix !"

Les timides et les prudents étaient d'avis qu'il n'était pas bon de répandre parmi le peuple de ces nouvelles excitantes et séditieuses : tout cela montait le public. Enfin, si tant de malandrins hantaient les mers des Indes occidentales et rendaient tout commerce impossible dans ces riches contrées, c'était la faute aux gazetiers !

Toutes ces nouvelles, disait-on hautement, n'étaient que de hâbleries, des ventardises à la française, et l'on ne pouvait les accepter que sous bénéfices d'inventaire. A beau mentir qui vient de loin !

—Si vous me permettez, monsieur, interrompit le comte de Vertigneul, je vous dirai que cette nouvelle n'est guère favorable au parti Espagnol. S'emparer de deux vaisseaux de l'amirauté avec une coque de noix, tenir en respect, avec quelques fusils, deux cents bouches à feu, vraiment, je le reconnais, cet exploit est quasi-incroyable, mais de là à traiter ces nouvelles de mensongères, il y a de la marge, monsieur !

—Bah ! un Brigand !

—Un vulgaire bandit !

—Gibier de potence !

—Tout ce que vous voudrez, messieurs, je ne plaide pas pour ce flibustier ou ce corsaire ; mais enfin, si c'était un homme dénué de tout mérite, croyez-vous que le fier gouvernement espagnol, passant l'éponge sur les incalculables dégats qu'il a fait, à sa marine, l'aurait invité à entrer à son service avec le grade de vice-amiral ?

—Cela n'est pas ! s'écria don Garcia, l'un des officiers espagnols.

—Et quand je vous dis, moi, que c'est la vérité.

—Jamais s'écria un autre.

—C'est possible, interrompit le capitaine don Garcia sur un ton ironique, mais c'est pour le pendre avec les cordelières d'or de son uniforme !

—Vous me permettrez de vous dire que vous ne vous faites pas une haute idée de la loyauté de votre gouvernement !

La remarque était juste et avait le mérite de l'a-propos.

—Je puis affirmer, ajouta le marquis d'Ambrelle, que M. le comte de Vertigneul a dit vrai. Il est parfaitement exact que l'Espagne a offert au corsaire français le rang de vice-amiral.

Le comte salua amicalement de la main le jeune diplomate.

—Ces nouvelles, continua le comte, ne sont pas des plus fraîches. Je vais achever le récit. Oui, les coups de fusil tuèrent quarante-huit Espagnols et un coup de canon bien pointé amena la chute du grand mât. De ce moment, un rude adversaire était mis hors de combat.

—Mais le second ?

—Le second ? Il s'est rendu, dans la crainte d'un abordage dans lequel le corsaire français aurait infailliblement précipité l'équipage par-dessus bord.

(*A suivre.*)

Mercredi, 11 Février 1880

SOMMAIRE

UNE CONVERSION.
LA TRAGÉDIE DE LUCAN.
ÉCHOS DU JOUR.
NAVIRES CANADIENS EN FRANCE.
CONFESSION DE L'"ÉCLAIREUR."
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHÉ D'OTTAWA.
MARCHÉS ÉTRANGERS.

L'ouverture du Parlement aura lieu demain après-midi, à 3 heures précises.

UNE CONVERSION

Qui l'aurait cru? L'unique organe libéral français de Québec se convertit. Tout imprévu que soit l'événement, il est vrai. Samedi, l'*Eclaireur* annonçait au monde que, sans endosser tout à fait l'habit du monde, il devenait l'ami des conservateurs.

Nous convenons que c'est là un acheminement indéniable vers les bons principes, sinon un pas décisif vers la perfection. Notre confrère ne nous dit pas, en effet, qu'il a été frappé sur le chemin de Damas, ni que sa conversion doit être attribuée à un élan spontané de la conscience. Au contraire, l'*Eclaireur* ne cache pas qu'il est avec la grâce extérieure, des adoucissements terrestres ou des ménagements profanes.

Ces détails d'intimité, nous les trouvons dans les *explications* du confrère, qui, à l'en croire, aurait été fort négligé par ses chefs. Nous nous épuisions, dit-il, sur le ton de l'amertume à défendre des hommes *incapables* et indifférents à notre ruine... Ils ne sauraient donc trouver étrange que nous les abandonnions, que nous nous insurgions contre leur ineptie.... Et puis, nombre de députés marquants de l'opposition ne dissimulaient plus leur intention de donner un loyal appui au ministère-Chapleau... Or, le temps n'est-il pas venu de rallier les divers éléments de notre nationalité, d'entonner enfin l'hymne de la paix, au milieu de nous..."

Nous ne demanderons pas à l'*Eclaireur*, pourquoi il a attendu si longtemps pour constater l'impéritie de ses chefs. L'aveu, pour être tardif, n'en est pas moins précieux et bon à noter. C'était bien là, sans doute, l'impression générale; mais il restait aux amis de M. Joly à nous le déclarer.

Comme on le voit notre confrère n'a pas seulement le repentir de ses faiblesses politiques; il a aussi le ferme propos de ne plus pécher dans ses relations avec la bonne compagnie. Autrefois, l'*Eclaireur* ne voulait écrire qu'avec " une plume de fer trempée dans le sang " : il était violent, outré, sabrait de droite et de gauche, sans respect pour les opinions ou les convictions de personne.

Nous évitions alors, autant que possible, de croiser le fer avec lui : car, il est compris que nous ne voulons discuter qu'avec des écrivains convenables. A ce propos, notons que l'invective a cessé d'avoir les mêmes succès que par le passé : on semble revenir aux saines notions, aux doctrines honnêtes du journalisme éclairé

En un mot, l'on s'occupe un peu moins des personnalités et davantage, des principes : la réaction est salutaire—favorisons-la.

A l'avenir, l'*Eclaireur* sera un modèle de convenance et de bon ton. il parlera *harmonie, conciliation et paix* Il ne saurait évidemment mieux dire, puisque le parti libéral " ne peut remonter au pouvoir avec ses propres forces et qu'il est impossible d'attendre " comme dit l'*Eclaireur*.

Après avoir proclamé qu'il n'y avait pas de trève possible dans les hostilités, notre confrere demande " si cette opinion exprimée par lui était infaillible " et si le programme vraiment national du cabinet Chapleau ne devait pas faire cesser toute " opposition stérile."

Nos adversaires perdent leur dernier organe dans la ville de Québec, par la défection de l'*Eclaireur*. Les rangs de la presse libérale s'éclaircissent d'une manière désespérante pour les gauches de Québec et d'Ottawa.

Nos Chambres hautes : Tel est le titre d'un volume de 160 pages qui a pour auteur l'honorable senateur Trudel. M. Trudel traite savamment la question de nos chambres hautes du Sénat et du Conseil législatif et développe les points suivants :

1o Faut-il abolir le Conseil législatif ?

2o La raison d'être des chambres hautes.

3o Conditions d'infériorité faites aux chambres hautes du Canada.

LA TRAGÉDIE DE LUCAN

Nous avons déjà communiqué à nos lecteurs les détails que le télégraphe a transmis au sujet des meurtres récemment commis dans le township de Lucan. Depuis lors, diverses correspondances ont été publiées à ce sujet. Elles viennent de personnes qui se sont rendues sur le théâtre du crime, et nous y empruntons quelques faits nouveaux qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

C'est le 6 courant qu'ont eu lieu l'enterrement des victimes. Tous les membres survivants de la famille Donnelly s'étaient rendus à Lucan et une foule immense s'y trouvait aussi. Des cadavres de Judith, Brigitte, James et Thomas Donnelly, il ne restait plus, sous les ruines de la maison incendiée, qu'un amas de débris informes et calcinés. On les a recueilis et tous ont été placés dans le même cercueil. Le cadavre de John Donnelly tué, comme on l'a vu, sur le seuil de la maison de son frère, à quelque distance de la maison incendiée, a été mis dans un cercueil à part, et le funèbre cortége s'est dirigé vers l'église catholique, où le révérend M. Connolly a célébré une grand'messe.

Au moment où le cortége quittait la maison incendiée, une des sœurs des victimes, mariée à un nommé Currie, a eu une crise terrible qui a créé une vive émotion parmi les assistants.

La messe dite, le Révd. M. Connolly s'est s'avancé près de la balustrade et, d'une voix profondément émue, a adressé la parole à l'assemblée. Voici les principaux passages de son discours :

" Mes frères,—Mon cœur est brisé," – et en disant ces mots, le vénéré pasteur n'a pu retenir ses larmes,— puis continuant : " Je n'aurais jamais cru qu'il me fût réservé d'assister à une scène aussi terrible que celle qui nous rassemble. J'ai quitté une paroisse paisible pour venir me fixer parmi vous. Mais bientôt, hélas! j'ai pu constater que, dans ce district, les lois divines et les lois humaines n'ont aucun empire. Telle est la première cause du crime atroce que nous avons à déplorer. Ceux-là même qui sont chargés de faire observer la loi parmi vous, ont manqué à leurs engagements et prostitué leur autorité. Les fils Donnelly m'ont toujours évité, mais leur mère fréquentait l'église et le tribunal de la pénitence. Je la connais bien. Elle avait toujours l'espoir que ses fils reviendraient à de meilleurs sentiments. En attendant, ils avaient la pire réputation. Ils étaient accusés de toutes sortes d'attentats contre leurs voisins. Longtemps avant mon arrivée parmi vous, plusieurs colons crurent devoir former un comité de vigilance pour se prémunir contre leurs déprédations. Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'appartiens, en aucune manière, à ce comité. Mais je crois fermement qu'aucun de ses membres n'est capable d'un crime aussi épouvantable... Le père des Donnelly est un homme très prompt et facile à entraîner au mal. Toutefois, je n'ai jamais eu connaissance qu'il ait commis quelque acte répréhensible..... Quand un délit ou un crime était commis dans la paroisse, de suite on accusait les garçons de Donnelly.

"Wm Donnelly m'écrivit un jour une lettre fort impertinente, pour ne pas dire menaçante. J'en fus ému d'abord ; mais bientôt je n'y pensai plus....."

Après l'allocution, les cercueils furent transportés au cimetière et déposés chacun dans une fosse. Là encore Mme Currie qui avait suivi le convoi funèbre, eut une violente crise de nerfs.

Le comité de vigilance dont parle le Révd. M. Connolly, est organisé depuis 1876, près de deux ans avant son arrivée dans la paroisse. William Donnelly déclare lui-même que le curé n'est pas un des 110 membres de ce comité. Antérieurement à sa formation, on apprenait, chaque jour, que des granges avaient été brûlées, des chevaux volés et d'autres dépredations commises. Les colons paisibles crurent devoir se protéger.

Wm Donnolly se vantait d'avoir forcé le prédécesseur de M. Connolly à quitter la paroisse. En deux mots, les colons de ce district vivaient dans des alarmes continuelles.

On doit bien penser que les autorités de London, la ville la plus voisine, ont de suite pris des mesures énergiques pour arrêter les auteurs de l'attentat. Les détectives parcoururent le comté et ont déjà opéré huit ou dix arrestations. On croit que vingt ou vingt-deux personnes sont impliquées dans l'affaire et on espère les découvrir. Lorsque les prisonniers ont été traduits devant le magistrat de police, à London, le chef de police a demandé un ajournement de huit jours ; cet ajournement a été accordé et l'instruction de la cause sera reprise demain. Nombre d'étrangers sont arrivés à London pour suivre l'affaire dont les développements seront longs nécessairement.

Jusqu'à présent, il est certain que les meurtriers, en mettant le feu à la maison des Donnelly, espéraient faire croire que la famille a été victime d'un incendie. L'évasion miraculeuse du jeune Connors a trompé leur attente. Autrement, la rumeur d'un incendie purement accidentel se serait aisément accréditée.

On doit bien penser que les bruits les plus étranges sont en circulation. Nous ne nous y arrêterons pas. Mentionnons pourtant celui ci qui se confirme de plus en plus. Au moment où les assassins ont commencé leur œuvre, Mme Donnelly est tombée aux pieds de l'un d'eux, lui demandant, en grâce, de lui laisser quelques minutes pour prier.— " Il y a trop longtemps que tu pries," lui aurait répondu l'assassin; et d'un coup de rondin, il l'étendit à terre. Cinq ou six de ses complices se jetèrent ensuite sur la victime et la massacrèrent à coups de bâtons et de haches.

Ces meurtres, dans leurs horribles détails, nous imposent quelques réflexions. Le curé de la paroisse déclare, du pied de l'autel, que les personnes chargées de faire observer la loi, dans ce district, " avaient prostitué leurs pouvoirs." Cet état de choses durait depuis deux ou trois ans. Les autorités de London ne pouvaient en ignorer et l'on se demande pourquoi des mesures préventives n'ont pas été prises. Le crime prend des proportions alarmantes dans la province d'Ontario. Hier, le télégraphe nous apportait encore la nouvelle de deux autres attentats meurtriers. Il est temps que les autorités agissent. Si les magistrats, juges de paix et autres fonctionnaires du district ont " prostitué leurs pouvoirs, " d'autres fonctionnaires plus élevés doivent intervenir. L'incendie, le vol, les déprédations de toutes sortes à l'ordre du jour ; les colons n'ayant plus d'autre moyen de protection que d'organiser un comité de vigilance : on se croirait vraiment revenu aux époques de la barbarie.

ECHOS DU JOUR

L'honorable T. J. J. Loranger a été élu président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

On dit que l'un des accusés dans l'affaire de Lucan sera témoin de la Couronne.

Le *Telegraph* de Toronto demande que l'on applique la peine du fouet aux maris qui battent leurs femmes.

Les révérends Pères Rédemptoristes de Québec doivent aller, lundi, prêcher une retraite à Hamilton, à Ontario. Les exercices de cette retraite dureront quinze jours et seront présidés par le révérend Père Hennings.

Le *Times*, de Winnipeg, dont nous avons annoncé la résurrection, fait une guerre acharnée au cabinet Norquay, et met le capitaine Scott en demeure de dénoncer ce qu'il appelle la corruption administrative.

M. Guyot, auteur des articles publiés dans *La Lanterne* et qui amenèrent la chute de M. de Marcère, vient d'être élu conseiller municipal pour le quartier Notre-Dame, à Paris. Comme on le voit, l'élément radical continue à s'agiter en France.

Le duc D'Argyll, père du marquis de Lorne, voudrait s'introduire l'alouette en Amérique et pense que'lle s'y acclimaterait comme le moineau. Les ornithologistes ne sont pas tous de son avis. Somme toute, cette expérience ne serait pas coûteuse et on pourrait la tenter.

Une dépêche de Fort Benton, Montana, E.-U., dit que Sitting Bull était campé, le 28 janvier dernier, sur la rivière au Lait, avec 600 loges, et marchait vers le sud à la poursuite du buffle. Il parait que le redoutable guerrier est bien décidé de se battre avec les américains, s'il est attaqué. Les sauvages ont enduré beaucoup de misère depuis cet automne.

Le comte de Fife, propriétaire d'un domaine de 120,000 arpents de terre en Irlande, vient de donner un bon exemple. Il abandonne ses fermages pour le moment, et se range dans la même catégorie que tous les autres créanciers des cultivateurs. Il autorise ses fermiers à tuer le gibier à poil, se réservant le gibier à plume. Il indemnisera les fermiers pour toutes les améliorations qu'ils pourront faire sur ses propriétés et tempère les réglements concernant la rotation des récoltes, règlements qui sont aujourd'hui très vexatoires. Si tous les grands propriétaires d'Irlande faisaient les mêmes concessions, l'on verrait bientôt la fin de la crise.

Les Américains se préoccupent beaucoup plus que les Canadiens de de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. Le nouveau tarif a fait comprendre aux marchands de la Nouvelle Angleterre qu'il leur importe beaucoup d'avoir des relations commerciales avec nous. Deux délégués de la chambre de commerce de Boston sont actuellement à Washington et pressent le comité des affaires étrangères de nommer une commission chargée de dresser un projet de traité de réciprocité. Les Américains comprennent enfin qu'il y a toujours deux parties, au moins, à un marché. Pendant de longues années, nos entreprenants voisins n'ont songé uniquement qu'à exploiter le Canada, autant que possible et ont fait la sourde oreille aux plaintes formulées, à ce sujet, dans nos journaux. Actuellement, ils trouvent mauvais que nous nous protégions. " Charité bien ordonnée..." ; on connait le proverbe. Si ce mouvement en faveur de la réciprocité se généralisait chez nos voisins, nous serions en tout cas, dans de bien meilleures conditions pour négocier avec eux qu'à l'époque où notre tarif ne protégeait aucunement notre commerce et nos industries qui renaissent rapidement aujourd'hui, grâce à notre tarif douanier.

NAVIRES CANADIENS EN FRANCE

M. Hector Fabre nous apporte, dans sa lettre datée du 23 janvier, une excellente nouvelle. Lisons plutôt :

"Je vous ai un peu négligé depuis quelques semaines; mais vous ne m'en tiendrez pas rigueur, lorsque vous saurez la bonne nouvelle que je viens aujourd'hui vous annoncer. La commission des tarifs de douane a terminé ses travaux et son volumineux rapport a été distribué hier aux députés. Je laisse de côté tout le reste pour en arriver à l'article qui intéresse particulièrement Québec, à l'article des navires. *D'après le nouveau tarif, les navires canadiens ne seront frappés, à leur entrée en France, que d'un droit de deux francs par tonneau*, au lieu de quarante francs, comme ils le sont aujourd'hui. Le gouvernement et la commission, qui diffèrent sur d'autres point, sont tombés d'accord sur celui-ci. C'est là une chose capitale, une garantie que cet article du nouveau tarif passera à la Chambre et au Sénat. Ce n'est pas à dire cependant qu'il n'y ait pas d'opposition, mais cette opposition, même si elle se produit à la tribune, sera, j'en ai la conviction, écartée. Ce n'est donc pas trop s'avancer que de dire que Québec, que les constructeurs de navires de Quebec tiennent enfin, sont à la veille de tenir du moins, cette facilité d'accès au marché français à laquelle ils attachent justement tant de prix, Tout indique que d'ici à deux mois, le tarif aura été adopté par les deux Chambres, car il y a au sein de la députation comme au sein du gouvernement le plus grand désir d'en arriver à une conclusion sur ce point Dès le printemps donc, nos constructeurs pourront venir chercher des commandes en France. Je ne crois pas trop m'avancer en disant qu'elles seront importantes.

Ce n'est en effet un secret pour personne que la marine marchande française a besoin d'un renouvellement quasi général ; un grand nombre de navires du moins ont fini leur service, et il faut les remplacer sans retard. C'est donc là une rare occasion de montrer l'excellence de nos constructions navales, qui s'offre à nous ; ce sera à nous d'en profiter. Il est utile que j'apprenne à nos constructeurs qu'il existe ici quelques préventions contre les navires canadiens. Ils se vendent meilleur marché que les navires anglais, mais on les croit de qualité inférieure. Je suis heureux de dire, pour l'information du lecteur, que c'est là heureusement une erreur que, du reste, nos constructeurs auront bien vite dissipée par le soin qu'ils apporteront à l'exécution de l'ouvrage qui leur sera confié. Cette prevention, ce ne sont pas les constructeurs québecquois qui en sont la cause, on n'a jamais eu de reproches à leur faire ; elle est née du fait que les constructeurs des provinces maritimes avaient réussi, de 1866 à 1872, me dit-on, à faire passer des navires de qualité inférieure que l'on a malheureusement confondus avec les navires qui sortaient de nos chantiers. Mais il est certain que comme solidité, force et vitesse, nos navires ne sont point inférieurs aux vaisseaux construits en Angleterre. On peut même ajouter sans crainte qu'ils sont plus solides, qu'ils prennent plus de charge et qu'ils marchent aussi vite et même plus vite que les navires anglais.

Ce n'est pas sans regret que dans certains ports français on voit accorder cette latitude à la concurrence étrangère. Il n'y a rien de plus naturel que ce sentiment ; si l'on pouvait construire en France les navires destinés à son commerce, on aurait tort d'aller porter les commandes ailleurs. Mais l'état des chantiers français fait une nécessité du recours à l'étranger pour rétablir la marine marchande et la ramener à son ancien niveau. Les armateurs français regagneront bien vite ce que perdraient les constructeurs, s'ils avaient été en état de lutter avec l'étranger, mais ce qu'ils ne perdront pas en réalité, puisqu'à l'heure qu'il est leurs chantiers sont insuffisants. La France, en tous cas, bénéficiera largement du changement ; la marine marchande restaurée, renouvelée, accroîtra ses relations commerciales dans toutes les parties du monde et donnera en même temps un nouveau lustre à son pavillon.

CONFESSION DE L'ECLAIREUR

Après avoir déclaré que ses chefs n'avaient tenu aucun compte de ses réclamations, l'*Eclaireur* ajoute :

Nous avons compris de plus qu'aucun de ces messieurs ne pourrait nous accuser de trahir les intérêts libéraux, du moment que notre révolte est uniquement et simplement contre leur propre incapacité comme chefs, comme directeurs d'un parti, et non contre aucun des principes que nous avons défendus dans le passé et que nous défendrons encore.

La position que nous voulons prendre à l'avenir dans le parti libéral est facile à formuler.

Nous voulons réduire à sa plus simple expression notre zèle à l'égard d'hommes, qui voyaient arriver si indifféremment notre ruine en nous épuisant à les défendre, et nous nous contenterons de servir la cause libérale à un point de vue, qui ne fera pas bien l'affaire de trois ou quatre individualités, mais qui profitera beaucoup plus au grand et honnête parti libéral pour lequel nous travaillons avec le plus grand dévouement depuis notre entrée dans la vie active, c'est-à-dire depuis près de vingt ans.

Et quel est ce point de vue ?

Avant de fixer notre opinion sur cet important sujet, nous avons eu le soin de nous recueillir et nous avons essayé de pénétrer aussi loin que possible dans la pensée publique.

Que se passe-t-il depuis trois mois, et que rencontrons-nous presque tous les jours ?

—D'anciens libéraux marquants qui nous disent qu'ils n'appartiennent plus à aucune organisation de parti.

Leur indifférence nous paraît absolue.

Nous avons même rencontré dernièrement plusieurs députés libéraux qui nous ont déclaré que leur intention était de ne pas faire une opposition systématique au cabinet Chapleau, mais qu'ils voteraient pour ses mesures s'ils les trouvaient justes.

La prochaine session nous fournira la preuve de ce que nous avançons présentement.

Ces députés occupent une très-haute position dans le parti libéral et si nous les nommions il n'y a personne qui oserait mettre leur patriotisme en question.

Que voyons-nous encore depuis trois mois ?

Les membres du cabinet Chapleau sont pour ainsi dire courtisés par un grand nombre de libéraux éminents.

Ici encore, nous ne donnerons pas de noms propres, mais nos lecteurs québecquois savent très bien ce que nous voulons dire, et que nous n'aurions aucune peine à fournir des preuves.

Nous avouons que, les premières fois, ces accolades nous ont quelque peu scandalisé ; mais à force de se répéter, elles ont fini par émousser nos scrupules, et nous avons fini, nous-même, pour nous demander si tout cela ne voulait pas dire *paix, conciliation, harmonie.*

Nous avons fini par nous demander si tout cela n'était pas de délicates tentatives pour un rapprochement entre adversaires créés et mis au monde pour mieux se comprendre.

En un mot, nous avons fini par nous demander si tout cela n'était pas l'indice muet d'un désir ardent " d'une union des partis."

Nous avons, il est vrai, nous-même, déclaré, à diverses reprises, que parler d'une telle union était un non sens après les événements d'août et d'octobre derniers, qui ont amené la retraite forcée et regrettable du cabinet Joly ; mais cette opinion exprimée par nous est-elle infaillible ?

Comme un député libéral nous le faisait remarquer, ces événements d'août et d'octobre ne démontrent-ils pas eux mêmes que " l'union des partis," est la seule planche de salut dans les circonstances actuelles ?

Lorsque le parti libéral avait le pouvoir, nous la désirions, nous l'appelions de tous nos vœux cette union des partis.

N'aurait-elle de raison d'être que quand les libéraux sont au pouvoir ?

Evidemment, nous la préférerions ainsi ; mais ne serait-elle pas désirable aujourd'hui ?

Pour répondre à cette dernière question, il faut considérer plusieurs choses.

Si nous entrevoyions la possibilité pour le parti libéral de remonter au pouvoir avec ses propres forces, nous dirions de suite : attendons! et nous vivrions avec l'espoir que l'union se ferait prochainement au profit des libéraux, et que ceux-ci auraient la part du lion ; mais cette perspective ne saurait exister actuellement aux yeux d'aucun homme sensé.

Nous connaissons assez l'opinion publique pour dire qu'une élection générale faite dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire sous la double influence de deux gouvernements conservateurs, celui de Québec et d'Ottawa, tournerait infailliblement contre le parti libéral.

Et quand ce dernier triompherait, que s'en suivrait-il ?

Pourrait-il exécuter son programme de réformes ?

Pourrait-il obtenir des amendements constitutionnels abolissant le Conseil législatif, la charge de lieutenant-gouverneur, en diminuant l'autorité de ces deux pouvoirs ?

Le Conseil Législatif ne votera jamais son suicide, ni aucune autre atteinte moindre à son autorité.

Le lieutenant-gouverneur, de son côté, ne sanctionnera jamais sa propre mort.

Le parti libéral pourrait bien faire voter toutes ces importantes réformes par l'assemblée législative, mais toute sa bonne volonté serait ainsi frappée de stérilité, toute son énergie viendrait, comme au mois d'août dernier, se briser contre l'inévitable, contre l'irrésistible.

Il est bien vrai qu'il est pénible de capituler ; mais Paris, la France entière ne dut-elle pas, elle aussi, capituler devant les Prussiens, en 1870?

Et qu'a-t-elle résolu après ce fait accompli ?

Elle s'est soumise à l'irrésistible!

Le cabinet-Chapleau est, lui aussi, devenu un fait accompli et un pouvoir irrésistible, retranché qu'il est derrière le Conseil Législatif et le lieutenant-gouverneur. Ne pas s'y soumettre serait donc s'abandonner à une opposition stérile, ce serait se heurter la tête contre un mur.

En présence de cette situation, nous nous demandons, la main sur la conscience, si les quelques députés libéraux qui nous ont déclaré ne pas avoir l'intention de faire une opposition systématique au cabinet Chapleau, ne sont pas les plus sages.

Nous sommes à nous demander si des efforts ne devraient pas être tentés à la prochaine session pour opérer une véritable, une sérieuse réconciliation entre les partis.

Si cette réconciliation s'opérait, le public intelligent et honnête, tant conservateur que libéral, respirerait d'aise ; l'on n'entendrait plus parler de vengeance politique et de destitutions, et la province de Québec unie deviendrait une influence pouvant toujours se faire respecter dans le parlement fédéral où nous sommes condamnés à une impuissance désastreuse grâce à nos divisions.

Cette idée "d'union des partis" est, nous le savons, traitée de chimérique par un grand nombre ; mais s'en suit-il qu'elle ne soit pas la plus raisonnable, la plus féconde, et même très facile à réaliser, pourvu qu'il y ait abnégation et patriotisme partout où ces deux vertus doivent se trouver ?

Quant à ce qui nous concerne, nous arborons aujourd'hui ce nouveau drapeau, et nous le défendrons avec toute l'énergie dont nous sommes capables.

FOURRURES

Cette semaine se termine la grande vente de fourrures.

Nous attendons dix caisses de chapeaux de printemps par le *Sarmatian*, et nous devons vendre nos fourrures pour faire place à ce nouvel envoi.

Dix pour cent de réduction sur toutes les marchandises.

R. J. DEVLIN

HOTEL

JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa

Antoine Champagne, prop.,

L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant **25 cts.** par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix.

Ottawa, 11 février 1880.

Bazar! Bazar!

Pour venir en aide à

L'Orphelinat Saint-Joseph,

Sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Ottawa, des honorables MM. Langevin, Masson et Baby, et de M. l'Orateur de la Chambre des Communes,

Jeudi, le 5 Fevrier 1880

68 RUE RIDEAU,

(Ancien magasin de Chenet et Tassé.)

Ottawa, 5 février 1880.

LA MEILLEURE

Huile Canadienne!

NON EXPLOSIVE,

25 centins le gallon imperial,

Livré à domicile.

CHATFIELD'S

92, Rue Rideau

LISTE DES PRIX

— DE —

C. S. Shaw & Cie

DES PRESENTS

— DU —

JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine.....$8.00 à $15.00
Services à Diner en P. de C...20.00 " 75.00
" Thé " " ... 3.50 " 15.00
" Dessert " " ...10.00 " 12.00
" " en Majolique 8.00
" " de Lorne..... 10.00
" de Tête-à-l'été..... 4.50
" à Thé pour 5 heures. 5.00 " 10.00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.
Jolis Services de Chambre à Coucher ..... 4.00 " 18.00
Lampes de Table, en Bronze... 1.00 " 10.00
" Passage ..... 1.50 " 7.50
" pour le Diner..... 1.00 " 6.00
" de Salon..... 1.50 " 25.00
" pour Chambre à Coucher..... .25 " 4.00
" de Bibliothèque..... 1.00 " 6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.
Pots de Fleur de goût en P....$1.50 " 3.50
Vases de goût en P.. 50 cts. à $12 par paire.
Huiliers Plaqués en Argent .....$2 à 10.00
Epergnes en Crystal ..... 1 " 5.00
Magnifique Services de Toilette..... 1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets.. 1.50 à 5 [par sette
Théières de Goût.....25c à $3
Crachoirs en Majolique.....50c
" Lorne.....75c.
" en Porcelaine.....$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.
" " Présentation...20c. à $1.
Cruches au Claret.....$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé..$1 à $6.00
Verre à Vin " " "
Gobelets " " " ..1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris.....Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.
Porcelaine Plaquée (nouvelle)...$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants.....A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches.....$1.00.
Services de goût pour Fumeurs...$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Cretonnes de mousse.

3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c. 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.

Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.

Bon coton blanc utile.....7c. 8c. 10
Coton jaune.....7c. 8c, 9c

Etoffes à robes.

Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.

Tous nos mantaaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.

Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.

Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.

Soies brocades, teintes pâles, chez Stitt et Cie.

Mousseline française.

Mousselines françaisec, bleu pâle, crème, rouge, etc.

Cachemires.

Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.

Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

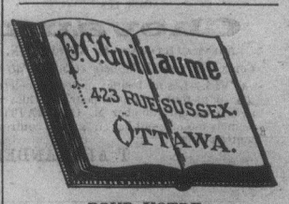

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau

ET D'ECOLE,

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très-bas prix.*

ETAL C.

MARCHÉ BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Proprietaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 26 janvier, 1879.

DEMENAGEMENT

Kearns & Ryan

Déménageront leur magasin, 49 et 51 rue Rideau, au

BLOCK HUNTON,

RUE SPARKS,

Vers le 15 Mars prochain

GRANDE VENTE

à réductions considérables dans tous les départements, à partir de

Lundi, 2 Février 1880

KEARNS & RYAN.

(Voir notre circulaire.)

Service Télégraphique

CANADA

Secours pour l'Irlande—Les funérailles du gouverneur Chandler—Accident arrivé au Col. Dyde—Faillites à Montréal.

Belleville, 10—Le maire de cette localité a convoqué une assemblée publique pour jeudi soir, afin d'aviser aux mesures qu'il est nécessaire d'adopter pour envoyer des secours pour venir en aide aux malheurs de l'Irlande.

Saint-Jean, N.-B., 10—Les restes de feu le gouverneur Chandler ont été conduits aujourd'hui à Dorchester. Sur tout le parcours du cortége funèbre les magasins et les bureaux étaient fermés.

Toronto, 11—Grand nombre de députés sont arrêtés en cette ville. Ils doivent prendre le train de ce soir pour Ottawa.

Montréal, 10—Ju qu'à présent, la ville a souscrit $909 pour venir en aide aux fermiers d'Irlande affectés par la détresse qui règne dans le pays.

Hier, en traversant la rue Notre-Dame, le Col. Dyde a été renversé par une voiture ; cet accident le retiendra plusieurs jours au lit.

E. Morris, marchand de vin, Thompson et Buckley, épiciers, et John Findlay, commerçant, viennent de déposer leur bilan.

Winnipeg, 9—Une forte tempête de neige a empêché, samedi, la circulation des trains sur l'embranchement de Pembina. Aujourd'hui la voie est libre.

EUROPE

Incendie du théâtre à Dublin — Opinions de la "République Française"—Adoption de l'adresse au discours du trône. Maladie de Guillaume—L'Angleterre et la Perse—Sinistre maritime.

Dublin, 10 — Une femme et sept hommes ont trouvé la mort dans l'incendie du théâtre de Dublin ; 13 ouvriers ou pompiers ont reçu des blessures plus ou moins graves. L'auteur de l'incendie est un petit garçon qui allumait le gaz.

Paris, 10—Dans un premier Paris, la *République Française*, organe de M. Gambetta, président de l'assemblée, dit que la France a tout intérêt à conserver les meilleures relations avec les puissances étrangères et qu'elle doit consacrer toute son énergie au développement de ses manufactures et à l'extension de son commerce. Ce journal pense que les seules conditions de l'établissement définitif de la République sont le travail et le silence. La France ne doit, dit-il, s'occuper aucunement de la politique extérieure, tous ses efforts doivent se borner à surveiller ses intérêts et ses manufacture .

Londres, 11—L'amendement de M. Shaw contre l'adresse en réponse au discours du trône, a été repoussé par un vote de 216 contre 66. Grand nombre de libéraux, parmi lesquels se trouvait le marquis de Hartington, ont donné leur vote en faveur du gouvernement.

Londres, 10—L'empereur d'Allemagne était trop indisposé pour assister à l'ouverture des Chambres.

Londres, 11—Le *Times* répète que son avancé affirmant que l'Angleterre a dégagé la Perse du traité de 1857, est parfaitement exact.

L'Angleterre et la France ont nommé une commission pour liquider la dette de l'Egypte.

Dublin, 10—La ligue d'Irlande a voté des remerciements au Congrès américain qui a bien voulu permettre à M. Parnell de faire une conférence, dans la salle des représentants, sur la détresse en Irlande.

Paris, 11—On annonce la mort de M. Crémieux. Il avait atteint l'âge de 84 ans.

Rome, 10—Il y a eu des émeutes dans les environs de Nerone. La famine règne aussi dans le voisinage de cette ville.

Londres, 10—Le vapeur *Chinborozo*, parti de Liverpool il y a quelques jours, portant la malle et quarante passagers, a éprouvé une violente tempête en sortant du port. Les chaloupes de sauvetage ont été emportées et cinq hommes ont été enlevés par les lames qui balayaient le pont. Dix-sept passagers ont été blessés plus ou moins.

COURRIER DE HULL

—La délégation envoyée à Québec pour conférer avec l'honorable procureur-général Loranger, au sujet de l'établissement de la cour de circuit en cette ville, est revenue, hier. L'entrevue, paraît-il, a été des plus satisfaisante, et fait augurer un plein succès dans le résultat de la mission. Le conseil s'assemble demain soir pour recevoir son rapport.

—Plusieurs journaux d'Ontario et de Québec reproduisant, sans doute de la *Minerve*, de Montréal, ont annoncé que le meurtre de l'infortuné Sabourin par la main de son épouse avait été commis à Hull. Nous les prions, dans l'intérêt de la vérité, et en justice pour notre ville de vouloir bien rectifier cette erreur, involontaire, nous osons le croire de leur part, en rétablissant le fait que cet épouvantable drame a eu le village du pont de Billings, dans la province d'Ontario, pour théâtre, et que l'assassin ou sa victime, étaient tous deux entièrement étrangers à la ville de Hull.

A TRAVERS OTTAWA

—Le colonel Gzowoski est descendu à l'hôtel Russell.

—Le colonel Dennis, député ministre de l'intérieur, est malade depuis quelques jours.

—Les souscriptions pour les malheureux, affectés par la détresse de l'Irlande, s'élèvent à $366,25.

—Le concert de M. Harrison, donné hier soir au Saint James Hall, a eu un immense succès

—Les deux courses de demain promettent d'être fort intéressantes. Onze chevaux y prendront part.

—Un individu du nom de Mulligan, de l'hôtel Union, s'est cassé une jambe, hier soir, en jouant avec un de ses camarades.

—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'*Hôtel Jacques Cartier*, publiée dans une autre colonne.

—Un bal magnifique a été donné, lundi soir, à l'hôtel Ritchie, à Aylmer ; grand nombre de personnes de cette ville y assistaient.

—Les courses de cette après-midi promettent d'être fort intéressantes, beaucoup de personnes de Moutréal et des localités environnantes sont arrivées, hier, pour y assister.

—Vers 11 heures, hier soir, un incendie s'est déclaré dans le magasin occupé par MM. Blyth et Kerr, marchands de quincaillerie, rue Rideau. Les dommages sont considérables.

—Le professeur Cécil, qui a donné hier une conférence très intéressante au "Grand Opera House," part pour les Etats-Unis, où il se propose de faire une série de lectures.

—Hier, les variations de la température ont été considérables ; le thermomètre qui marquait 9 degrés, vers neuf heures du matin, est monté jusqu'à un degré.

—Deux chevaux appartenant à MM. McCormick et Spark ont pris le mors aux dents, hier, rue Sparks ; ils ont été promptement arrêtés par des passants.

—Une femme du nom de George Paget, native de Nepean, a été arrêtée hier pour aliénation mentale. Ses allures l'avaient désignée depuis un certain temps à l'attention de la police.

—M. E. Root, jockey bien connu, qui devait mener "Farmer et Drummer Boy" aux courses de cet après midi est dangereusement malade : il est douteux qu'il puisse conduire ces chevaux.

—Hier un cocher de voiture de place du nom de Isaac Desjardins, a été condamné à une amende de $3 et aux paiement des frais de procédure pour n'avoir pas attaché ses chevaux, pendant qu'ils stationnaient sur la voie publique

—M. Amos Rowe est parti hier soir pour Winnipeg ; il est le propriétaire du *Times*. M. C. Acton Burrows est parti également pour la même ville ; on croit qu'il acceptera également une place au même journal.

—Un bonnet de fourrure propriété de M C. Cross, avait été volé dernièrement dans la salle des "Young Men Christian Association," à Rochesterville. La police a arrêté sous prévention le nommé Charles Willmot, qui sera traduit devant le magistrat de police.

—Le banquet du service civil au profit de l'Orphelinat Saint Joseph a eu lieu hier soir, avec grand succès. Nous apprenons qu'il y aura trois autres banquets.

1o Celui de la presse, sous le patronage de M. Joseph Tassé, M.P.

2o Celui de la Corporation, sous le patronage de Son Honneur le maire.

3o Celui des membres du Sénat et des Communes, sous le patronage des ministres canadiens-français et de l'Orateur de la Chambre. Le dernier banquet aura probablement lieu lundi prochain.

Dimanche, à 4 h. 30 p.m., les enfants auront un dîner à raison de 15 centins.

La table Notre-Dame est tenue par Mmes Taché, S. Drapeau, Gravel et Boucher.—La table Saint-Joseph, par Mmes A. A. Boucher, Gélinas, Bauset et J. Tassé.—La table de la haute-ville, par Mmes S. Benoît, Poirier, Catelier et Dupuis.—La table de fantaisie, par Mme Potvin.—La table de bonbons, par Mmes C. Taché et Guillaume.—La table de rafraîchissement, par Mmes Coursolle, Côté, G. Smith et Evanturel.

COUR DE POLICE

(M. O'Gara, J.P.)

Mercredi, 11.

Jérémie Couvrette, accusé d'avoir troublé la paix publique sur la rue Clarence ; cause remise à demain.

Davis Queenville, vol de marchandises chez M. P. H. Chabot ; acquitté.

Patrick Crawly, même délit ; cinq ans de détention au pénitencier de Kingston.

Robert Walsh qui est accusé de s'être approprié, sous de faux prétextes, la somme de $250, appartenant à M. A. Brobery, est renvoyée aux prochaines assises.

MM. Chabot et Neville se portant caution pour le prisonnier.

PETITE GAZETTE

—Photographies de première classe, $1 la doz., chez Delorme et Dorion, 141, rue Sparks.

—Pour les maladies du foie, prenez les pilules anti-bilieuses et purgatives du Dr Harvey. Elles sont purement végétales.

—Nouveaux tweeds du printemps, de variétés infinies, venant d'être déballés à l'établissement de tailleur "Broadway," 133 rue Sparks. P. C. Auclair, propriétaire.

—La Panacée Domestique de Brown, pour guérir toutes les douleurs, est d'une valeur incalculable. Lorsqu'on la prend pour les douleurs dans l'estomac, les intestins ou les côtés, le rhumatisme, la colique, le rhume, les entorses ou les blessures, elle soulage instantanément. On s'en sert intérieurement et extérieurement. En vente partout. 25 centins la bouteille.

—Les maux de gorge commencent souvent par le rhume, la toux, ou une certaine gêne dans les organes de la voix. Tous ces symptômes dangereux sont guéris par l'usage des *Lozenges de Brown pour les bronches.*

—Nouvelles étoffes pour habillements venant d'être reçues à l'établissement de tailleur "Broadway", P. C. Auclair, 133 rue Sparks.

—Voici la saison de l'année où les enfants qui font leurs dents sont certains d'être affligés par la diarrhée ou la dissenterie. Le sirop calmant de Mme Winslow est un remède infaillible Non-seulement il guérit les douleurs de l'enfant, mais il donne encore de la vigueur à l'estomac et aux intestins, corrige l'acidité, et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Il guérit presque instantanément les coliques. Mères, ne manquez pas de vous le procurer.

—Ne manquez jamais de garder une boîte des *Vermifuges de Brown*, ou pastilles vermifuges, dans la maison, et lorsque quelque enfant est agité, qu'il se gratte le nez ou qu'il a une mauvaise haleine, donnez-lui en une, et attendez le résultat. S'il a des vers, il faut qu'ils sortent de suite : les deux éléments, les vers et le vermifuge, ne sauraient rester longtemps ensemble.

DECISIONS JUDICIAIRES

CONCERNANT LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

DECES.

En cette ville, le 11 du courant, à l'âge d'un mois, Joseph-Napoléon-Patrick, enfant de M. Maxime Bélanger. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 284, rue Dalhousie, à 3 heures de l'après-midi, demain.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VENTE EN LIQUIDATION

D'UN

Fonds de nouveautés

O'DOHERTY et Cie

110 RUE SPARKS

Ont l'honneur d'annoncer qu'un de leurs associés se retirant des affaires, ils sont dans l'obligation de vendre toutes leurs

MARCHANDISES D'ETAPE et de GOUT

et qu'une vente complète est commencée depuis

SAMEDI, LE 8 COURANT

Cette vente étant impérative, les prix seront réduits de manière à ce qu'elle se fasse aussi rapidement que possible. Le "Stock" est bien assorti en marchandises importées cet automne. La vente dure depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 hrs. du soir.

O'DOHERTY ET Cie

110 Rue sparks

(*Vis-à-vis l'épicerie de Bate.*)

Le 17 novembre 1879.

ON demande une ménagère instruite pour une famille à l'aise, à la campagne.

S'adresser par lettre au Dr Duhamel, M. P. P., Wright Post Office, P. Q.

Le 5 février, 1880.—1s

MAISON D'EDUCATION

POUR LES

JEUNES DEMOISELLES.

Congrégation de Notre-Dame,

Rue Gloucester, Ottawa.

Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'etudes est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au réglement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à

Sr. SAINT-GABRIEL,

Supérieure.

Ottawa, 2 février 1880.

Vêtements à la dernière mode

Le Grand Etablissement de Tailleur, connu sous le nom de BROADWAY, No. 133 rue Sparks, est le plus beau, le plus élégant et le seul magasin tailleur de première classe tenu par un Canadien-Français. Il mérite à tous égards d'être encouragé par ceux qui ne veulent porter que des vêtements à la dernière mode et fabriqués avec les meilleures étoffes.

M. P. C. AUCLAIR, le propriétaire, vient d'acheter un Stock considérable d'étoffes les plus nouvelles, Anglaises, Ecossaises et Canadiennes, convenables pour l'hiveret le printemps.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880. *133 Rue Sparks*

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

Nouvelle Statuette

DE

SIR JOHN A. MACDONALD.

M. MILNE sera à Ottawa pendant quelques jours, pour vendre cette magnifique statuette, qui obtient un bon succès parmi toutes les classes de la société.

On demande des agents pour la ville et par toute la Puissance. Demandez des circulaires, etc.

PRIX RÉDUIT DE $4 à $2.

JAS. MILNE,

Ottawa.

Ottawa, 2 février 1880. 2s.

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEZ CHEZ

McDougal & Cuzner,

Enseigne de la GRANDE TARIERE,

RUE SUSSEX.

Ottawa, 2 février 1880.

Williams' Singer

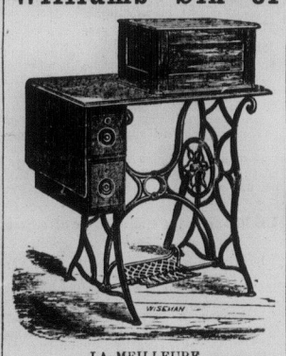

LA MEILLEURE

MACHINE A COUDRE

DU MONDE.

N'a pas son egale pour le fini, la duree et l'etendue de l'ouvrage fait.

2000

SONT

MAINTENANT EN USAGE

A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,

Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL :

210 Rue Sparks.

Succursale sous la direction de M. Bélanger,

284, RUE DALHOUSIE,

Entre les rues Clarence et Murray.

Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi LUNDI, le 23 FEVRIER courant, pour la fourniture immédiate du matérial suivant :

4 Wagons de première classe.
2 Wagons de poste et de bagage.
60 Wagons de marchandises, couverts.
60 Wagons de marchandises, découverts.

On peut prendre connaissance des dessins et spécifications en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, à Ottawa, et au bureau de l'ingénieur du chemin de fer International, à Moncton, N. B.

Le matériel roulant devra être livré sur l'embranchement de Pembina du chemin de fer du Pacifique, le ou avant le 15 MAI prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 7 février 1880.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

AVIS

A partir du 6 FEVRIER, M. C. PARADIS se charge de mener les passagers à la

Gare du Chemin de Fer du Nord,

A toutes les heures du départ des trains.

Lieu du départ : **Au coin des rues Murray et Sussex.**

Prix : 25 centins par tête

En cas de mauvais temps, la voiture sera couverte.

C. PARADIS.

SAM'S HOTEL,

Rue York,

EN FACE DU MARCHÉ,

L'un des premiers Hotels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,

BONNE TABLE,

BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hotel.

Ottawa, 5 février 1880.

GRANDE REDUCTION

BEAUX MANTEAUX D'ASTRACAN

POUR $15.00

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,

No. 18, RUE RIDEAU,

COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée des portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.

Prix : 50 cts. l'exemplaire

S'adresser au bureau du *Canada.*

L. A. OLIVIER,

AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER.

Ottawa, 22 juin 1879. 1an.

O'GARA, LAPIERRE & REMON,

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,

HORACE LAPIERRE,

EDWARD P. REMON

DEMENAGEMENT

AVIS IMPORTANT

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin,

134, rue Sparks,

près de "LA THÉIERE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINES, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.

Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

Lewis et Blachford,

Gantiers.

IMMENSE VENTE

DE

MARCHANDISES SECHES,

A ESCOMPTE

Pendant 25 jours seulement,

COMMENÇANT

Le 7 Janvier 1880

Le propriétaire du magasin populaire de Marchandises Sèches, connu sous le nom de

LIVERPOOL HOUSE

61, RUE RIDEAU, OTTAWA,

Prend plaisir à annoncer son troisième escompte annuel, ou vente pour liquider, d'autant plus qu'il est à même d'offrir de plus grands avantages que par le passé aux acheteurs, au comptant. Précédemment, nous donnions 10 pour cent ; aujourd'hui, nous offrons **12½ pour cent** sur les marchandises ordinaires. Plusieurs autres articles ont été réduits au PRIX COUTANT. Nos **Ventes à escompte** ont toujours réussi, dit-on, et celle-ci sera le plus grand succès. Jamais vente n'aura été plus complète et plus attrayante. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus, et l'on déduit **12½ pour cent, pour du comptant.**

Pensez-y un peu ! Le Stock vaut $24,234.00

Toutes les marchandises nouvelles et fraiches doivent disparaître avant l'arrivée des marchandises du printemps.

Venez vite pour être servi les premiers, et avoir les **meilleures marchandises,** au

LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

Baskerville et Freres

Nous souhaitons à nos clients et au public en général une heureuse année, de l'argent en abondance et des caves remplies des meilleurs vins.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que, comme d'habitude, nous sommes préparés à vendre des

Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.

DES SOUMISSIONS cachetées portant l'endos "d'approvisionnements pour la Police à cheval" et adressées au Très-Honorable ministre de l'Intérieur, Ottawa, seront reçues jusqu'à LUNDI à midi, le HUITIÈME jour de MARS prochain, pour les fournitures suivantes :

		Quartiers généraux.	Fort Walsh.	Fort Macleod.	Montagnes Boisées.	Fort Saskatchewan.	Fort Saskatchewan-Battleford
Bœuf	lbs. net.	81,600	32,000	24,500	12,300	12,300	6,200
Lard fumé (Clear side), de la saison, empaqueté dans des sacs de toile	do	18,600	5,600	7,600	2,800	2,800	1,400
Farine, connue à l'inspection sous la désignation de "Strong Baker's"	do	91,300	36,500	27,000	13,700	13,700	7,000
Thé noir, pressé	do	1,550	600	500	250	250	125
Café, bon Rio, vert	do	2,500	900	700	350	350	175
Sucre grené A, ou sucre en pains cassé	do	12,500	4,900	3,600	1,800	1,800	1,000
Pommes sèches	do	2,350	950	700	350	350	150
Haricots	do	2,350	950	700	350	350	150
Riz	do	1,150	460	400	200	200	100
Légumes, pressés	do	600	250	150	100	100	100
Poudre à boulanger, en boîtes d'une livre	do	500	300	200	100	100	100
Sel de table	do	2,500	1,000	700	400	150	50
Poivre noir, en boîtes d'une livre	do	150	50	40	20	20	20
Pommes de terre	do	18,000	7,200	5,400	2,700	2,700	1,300
Biscuits durs	do	2,000	2,000	1,000	1,000	500	500
Farine d'avoine	do	2,000	1,000	800	600	400	200
Bougies	do	1,000	500	300	200	200	100
Huile de pétrole, par barils de 5 gallons	gallons.	600	300	200	150	100	75
Avoine	lbs. net	350,000	131,400	100,000	66,000	43,800	22,000
Foin nouveau	tons.	500	200	100	100	70	35
Bran	lbs. net.	5,000	3,000	5,000	1,000	200	500

LIEUX DE LIVRAISON.

Dans les postes occupés par une garnison n'étant pas inférieure à cinquante hommes, les bœufs devront être livrés sur pied, tête par tête, selon la demande, et seront abattus par la police. La tête, les pieds et la peau, seront rendus à l'entrepreneur de l'approvisionnement. Le département ne payera que les quatre quartiers de l'animal.

Les échantillons de tous les articles acceptés devront être déposés aux différents postes de la police à cheval, et les paiements de comptes seront faits à Ottawa sur reçu des certificats des officiers commandants, attestant que les articles fournis ont été livrés dans les conditions requises, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité.

Les entrepreneurs ne pourront exiger aucun à-compte avant que les provisions envoyées par eux soient arrivées au lieu de livraison.

L'entrepreneur ne pourra prétendre à aucune indemnité pour perte de poids éprouvée par les provisions fournies par lui durant leur expédition ; il en sera de même pour les bidons, boîtes de conserves et sacs. On ne paiera que pour le poids de la marchandise livrée.

Le département se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité des fournitures demandées, sans s'obliger à payer de surplus, pourvu qu'avis soit donné au contracteur de ses intentions avant le 1er JUIN prochain.

La livraison d'un quart des fournitures pour les forts McLeod et Walsh, les Montagnes Boisées et les quartiers généraux, devra être faite avant le premier de JUILLET, et la livraison des autres trois quarts avant le 15 AOUT.

La livraison des approvisionnements pour Battleford et le Fort Saskatchewan devra être faite avant le 15 JUILLET.

Les approvisionnements pour le quartier général devront être délivrés dans un endroit désigné, qui ne se trouvera pas à une distance de plus de cent vingt mille au nord ouest ou au nord de Fort Ellice.

L'entrepreneur des fournitures devra acquitter tous les droits de douane.

On peut obtenir des blancs de soumissions en s'adressant au soussigné.

Les échantillons devront accompagner les soumissions

Le gouvernement ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les journaux ne seront pas payés pour la publication de cette annonce s'ils n'ont pas reçu préalablement un ordre d'insertion.

J. S. DENNIS,

Député du ministre de l'Intérieur

FRED. WHITE,

Chef de Bureau.

Ottawa, 9 février 1880.

MARCHE D'OTTAWA.

Mercredi, 11.

VIANDE—Mouton par livre, 6c. à 7c.; Lard, par 100 livres, $5.75 à $6.25; Bœuf, par 100 livres pesant, $3.00 à $5.00; veau de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 35c. à 40c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1; oies, 40 à 45c; canards, par couple, 40c. à 45c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c à 20c.; beurre frais, par livre, 20c. à 21c.; beurre, salé par livre, 19c. à 20c.; fromage, par livre, 12c. à 15c.; œufs, par douzaine, 18c. à 20c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, $1 80; panais, par minot, 35c à 40c.; oignons, par minot, 65c. à 75c.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 35 à 40c.; avoine, par minot, 34c. à 35c.; maïs, par minot 60c. à 65c.; pois, par minot, 55c. à 60c.; fèves, par minot, 75c. à $1; orge, par minot, 45c. à 50c.; blé d'automne, par minot, $1.20; blé du Printemps, par minot, $1.35.

FARINE—Extra double, par brl. $7; extra, par brl., $6.75; No. 1, par brl $6.25; gruau, par brl., $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $2.75; blé broyé, par brl. $6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 15c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 6c. à 7c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, $6 à $8.50; paille, par tonne $4.50 à $5.00;

Peaux, par 100 lbs. $6.50 à $7; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de $1.50 à $1.00 chacune.

Bois, de $2.50 à $3 la charge.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 10

Coton, ferme 12 9/16
Fleur, lourde.
Reçu : 22,755,000. Ventes, 9,000.
Farine de seigle, tranquille et sans changement.
Blé, irrégulier ;
Reçu : 50,000. Ventes, 500 000.
Blé d'Inde, tranquille ; No. 2, 62 cts.
Reçu : 28,000. Ventes 110,000.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.

Chicago, 10.

Farine tranquille et nominale, reçu 11,082 brls.
Blé, plus bas.
Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.16⅛ à 1.16¼, No. 2, du Printemps 1.16⅜.
Blé-d'Inde, 37 comptant.
Avoine, en bonne demande 33¾ pour janvier.
Lard nominal à $12 55 pour janvier.
Saindoux 7.45 à 7.47½ pour janvier.

Milwaukee, 10.

Blé, irrégulier et lourd, 1.30¾.

Londres, 10.

Consolidés, 98 3/16 comptant, 97½ sur compte, 4½s 111¼, 5s 105⅝, Erié, 46, do Pref. 71. Ill. Cent. 107½.

Anvers, 10.

Pétrole, 20 fr.

Liverpool, 10

Coton tranquille et facile, Uplands, 7 3-16, Orléans 7 5-16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	9	6	à	12	0
Blé du Printemps	10	0	à	10	10
Rouge d'Hiver	10	3	à	11	0
Blanc d'Hiver	10	6	à	11	3
Treffle	11	0	à	11	7
Maïs nouveau	5	10	à	0	0
Maïs vieux	5	07	à	00	0
Orge	5	7	à	0	0
Avoine	6	0	à	00	0
Pois	6	10	à	00	0
Porcs frais	60	0	à	00	0
Saindoux	39	0	à	00	0
Lard	60	0	à	00	0
Suif	36	6	à	00	0
Bœuf	82	0	à	00	00
Fromage	73	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 10

FARINE.—Supérieure extrà	6	15	à	6	20
Extrà superfine	6	00	à	6	05
De goût	5	95	à	0	00
Extrà du printemps	5	80	à	5	85
Superfine	5	55	à	5	60
Farine forte de boulangers.	6	10	à	6	40
Fine	5	15	à	5	30
Moyenne	4	40	à	4	45
Recoupes	0	00	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	80	à	2	09
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	20	à	0	00
Farine d'avoine	4	60	à	4	70

Farine de blé-d'inde, $2.90 à $3.00.
BLÉ—rouge et blanc d'hiver $1.40 à 1.45. le No. 2, du printemps $1.34 à 1.51.
BLÉ-D'INDE—70c.
AVOINE 31 à 32c. par 32 livres,
ORGE—Nominal.
POIS—77 à 78 par 66 lbs.
SEIGLE, nominal.
Lard, $17 00 à $18.00.
Saindoux, 10 à 11½.
Jambons, 11 à 12½.

BOURSE.

10 février

VALEURS.	Montant des actions.	Vendeurs.	Acheteurs.
Banque de Montréal	$200	136	137½
Banque Ontario	40	70	72
Banque de l'Am. B. du Nord	£50	..	..
Banque Consolidée	$50	..	55
Banque du Peuple	40	65	69
Banque Molson	50	73	74
Banque de Toronto	100	124	1.4
Banque Jacques-Cartier	25	5 ½	58
Banque des Marchands	100	78	8½
Banque Eastern Townships	50	..	..
Banque de Québec	100		
Banque Nationale	100		
Banque Union du Bas-Canada	100	75	68
Banque Canadienne de Commerce.	50	110½	115
Banque Métropolitaine	100		
Banque de la Puissance	50	..	..
Banque de Hamilton	100		..
Banque Maritime	100	40	30
Banque d'Echange	100	50	
Banque Fédérale	..	..	..
Banque Impériale	..		..
Cie de Télégraphe de Montréal	40	91½	91
Cie de Télégraphe de la Puissance	40	.	..
Cie de Navigation du Richelieu	50	37½	37
Chemin de fer de la Cité	40	80	81
Cie du Gaz	48½	117½	116
La Bourse	400		..
Crédit Foncier	50	..	..
Canada Engine Company	100	..	..
Quebec Fire Insurance Company	..	..	..
Assurance Royale Canadienne	..	..	..
Montreal Loan & Mort. Company	100	..	..
Cie Manufacturière de Coton	100	..	..
Cornwall Manufacturing Company	25	..	..
Warehousing Company	..	..	..
Valeurs de la Puissance	..	..	..
Bons de la Puissance	..	..	..
Déb. du gouvernement 6 p. c. stg.	..	..	..
Déb. du gouvernement 5 p. ct.	..	..	..
Bons du Havre de Montréal	..	..	..
Bons de la Corporation de Mont.	..	..	..
Bons de l'aqueduc de Montréal.	100	..	..
Valeurs de Montréal 7 p. c.	100	..	..
Valeurs de Montréal 6 p. c.	100	..	..

Le grand

ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR

MARCHANDISES

DE MODES,

Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre STOCK.

537 & 539 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONSERUCTEUR DE

FOURNAISES A AIR CHAUD,

Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et recents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbou, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, 1er janvier 1880

J. P. MURPHY,

PLOMBIER,

Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz,

POSEUR DE SONNETTES, etc

151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES en CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., places de la manière la plus convenable. Articles de toute sortes pour plombiers.

Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau

2 septembre 1879. 1an.

$7.00 LA DOUZAINE.

140 doz. de Haches,

FABRIQUÉES AVEC

Le meilleur Acier de Firth,

—ET—

EXCELLENTES sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE.

Ottawa, 13 août 1872.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

W. H. WALKER, | A. P. McINTYRE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. COUIN,

Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

Enseigne du Général Wolfe.

Nouveau Magasin de Tabac

EN GROS ET EN DETAIL.

Tabac de toute espèce, cigares importés et domestiques, cigarettes, papier à cigarettes, etc., etc. Pipes de toute espèce, etc., etc. On trouve toujours à cet établissement un assortiment complet de tout ce qui se vend dans un magasin de tabac et à des prix modérés.

W. L. McARTHUR,
Prop.
548, Rue Sussex.

Ottawa, Nov. 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Vis-a-vis le Palais de Justice,

MONTREAL.

LE soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté

CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES

à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Le public trouvera tout le confort à

DES PRIX MODÉRÉS

et l'Hôtel Richelieu ne le cedera en rien aux premiers hôtels de la Puissance.

I. B. DUROCHER,
Propriétaire

2 mai 1879. 1s.

Réouverture

DU

RESTAURANT MÉTROPOLITAIN

(Partie Est, pont des Sapeurs.)

P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

LE METROPOLITAIN

de la maniere la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigars les plus exquis. REPAS servis à toute heure.

P. BRANNEN,
Propriétaire.

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON

A. BEUZELIN,

PROPRIETAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système europeen. On y prépare des déjeuners de noce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.

Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET,

FABRICANT

D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,

DE BIÈRES DE GINGEMBRE,

DE CIDRE, DE LIMONADE,

ET DE TOUTES LES

DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS.

SYPHONS PATENTÉS.

Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINERALES DES SOURCES DE CALEDONIA.

FABRIQUE, 434 Rue SUSSEX,

EN FACE LA RUE MURRAY,

OTTAWA.

Ottawa, 9 mai 1879.

HOTEL LAPORTE

TENU PAR

Laporte et Paquette,

257 RUE RIDEAU, OTTAWA.

MM. Laporte et Paquette ont l'honneur d'informer le public qu'il viennent d'ouvrir un bon hôtel où l'on peut se procurer les meilleures liqueurs, les meilleurs cigares, etc. On y trouvera aussi une table bien servie. Cour et écuries de première classe. Il y a place pour 100 chevaux et bestiaux. Satisfaction garantie. Prix modérés.

Ottawa, 10 sept. 1879. 3m.

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des

PRIX MODÉRÉS.

La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

15, RUE YORK, OTTAWA.

Me. F. X. GROULX.

Hotel Johnson,

50, RUE YORK.

JOHN JOHNSON, proprietaire.

Logements magnifiques et prix peu élevés.

Ottawa, 31 juillet 1879. 1an.

MOSGROVE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

CHARCUTERIE FRANCAISE

SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisse de Boulogne, Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16.

Ottawa, 24 janvier 1880.

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

"HOME, SWEET HOME"

Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles que j'ai eu à bon marché et que je puis livrer à des prix jusqu'à présent inconnus.

A mon grand magasin de meubles, 94 rue Rideau, on peut se procurer toutes sortes de meubles pour une bagatelle.

Marale :—Venez inspecter mon Stock.

J. ERRATT

Les Bains Turcs,

126 RUE ALBERT,

Pour Dames (femmes à leur service) de ..... 10 a.m. à 3 p.m
Pour Messieurs, de ..... 7 à 10 a.m
Et de ..... 3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m.

Ottawa, 9 juillet 1879. 1an

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc, et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

Contrat des Malles.

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 13 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, douze fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburg et Ottawa et six fois par semaine entre New-Edinburg et la station du chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Ottawa, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront quitter le bureau de poste de New-Edinburgh deux fois par jour, les dimanches exceptés, à 8 hrs. a. m., et à 7 hrs. p m., et arriver au bureau de poste d'Ottawa à 8 hrs. 15 min. a. m., et à 7 hrs 15 min. p. m. Elles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immediatement après chaque échange de malle, et être rendues à New-Edinburgh quinze minutes plus tard.

Elles devront quitter le bureau de poste de New-Edinburgh chaque jour, les dimanches exceptés, à toute heure que le département des postes pourra fixer et arriver à la station du chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Ottawa à temps pour que les malles partent par le train qui passe à Prescott.

On peut voir aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa et au bureau du soussigné, des avis imprimés contenant plus de details sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur, B. P.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Ottawa, 7 janvier 1880.

ON DEMANDE

500 HOMMES

CHEZ

C. GAGNÉ ET Cie

POUR ACHETER 500

PARDESSUS & ULSTERS

75	Pardessus	Tous en drap épais de Pilote et de Castor.	$4 50
90	do		6 00
105	do		6 50
110	do		7 00
55	do		7 50
65	do		8 50
75	Ulsters		7 00

150 *paires de pantalons épais, tout laine* **$2 00**

P. S.—Un seul prix. Rappelez-vous l'adresse:

277, RUE WELLINGTON

Ottawa, 19 décembre 1879.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues

RIDEAU ET WILLIAM,

à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciennes pratiques et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse :

NOUVEAU

Bâtiment en Brique

COIN DES RUES

RIDEAU et WILLIAM,

Vis-à-vis

LA THÉIÈRE (TEA POT)

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

MANUFACTURIERS DE

Biscuits

pour le commerce de gros.

Le plus grand établissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.

Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

Coin des rues Bank et Queen.

M. LAUR. DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN

un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal

AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes,
SAUCISSONS,
LANGUES fraîches et marinées,
JAMBONS FUMÉS,
LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1879. 1 an.

C. O. DACIER,

Pharmacien,

517 RUE SUSSEX,

OTTAWA,

PRODUITS chimiques et Médecines patentées, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

REMEDE SPECIFIQUE de GRAY

LE GRAND Remède Anglais —Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses: perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons *gratis* par la malle. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Toronto, Ontario, Canada

En vente à Ottawa chez tous les droguistes en gros et en detail et dans tous les endroits du Canada et des Etats-Unis.

Ottawa, 3 février 1879. 1an.

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"

Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

Robes et manteaux faits à ordre sous le plus court délai. CHAPEAUX de tous les goûts et des dernieres modes, une specialité.

D. CHISHOLM

529 RUE SUSSEX

Par Nomination Spéciale. Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr.

103, RUE SPARKS, OTTAWA

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les departements.

L'ENSEIGNE DU LION D'OR

Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.

LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.

Le Lion d'Or

EST

L'ENSEIGNE du GRAND MAGASIN

D'UN SEUL PRIX.

Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.

R. McMORRAN,

508 – Rue Sussex. 508

Ottawa, 26 septembre 1879.

COUVERTURES (en laine) BLANCHES endommagées, pour **$1.40,** au nouveau magasin de marchandises sèches de

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Ottawa 2 octobre 1879.—23—25 s 1an,

ALEX. CLARK,

POURVOYEUR DU PEUPLE.

Epiceries d'Etape et de Fantaisie.

FRUITS Cristallisés et naturels,
CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques,
SARDINES aux TOMATES,
THES, SUCRES, TABAC;
PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE ET ÉPICERIES EN GENERAL.

N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX.

MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.

Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D. 1 an

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1an

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL.

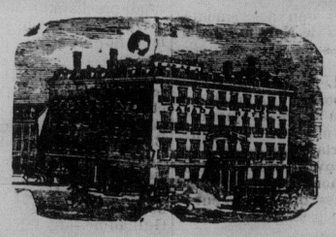

MONTREAL.

Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.

PRIX:

DE $1.50 A $2.50 PAR JOUR.

AIME BELIVEAU,
Propriétaire

N.B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des Etats-Unis à descendre à cet Hôtel Ils trouveront un service de première classe et des prix modérés.

Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadère des bateaux à vapeur.

26 mai 1879. 1an

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. **156 RUE SPARKS,** HAUTE-VILLE.